

PRINCIPES ET ORIENTATIONS POUR L'ENGAGEMENT NUMÉRIQUE DES MUSÉES DE LA CIVILISATION

21 décembre 2016



1. VISION

Les Musées de la civilisation tendent à développer et intégrer l'expérience numérique dans l'ensemble de leurs activités publiques et organisationnelles.

L'expérience numérique se nourrit et alimente à la fois :

- les cultures numériques;
- le Web;
- les technologies numériques;
- et interpelle le développement de compétences numériques, citoyennes et professionnelles.

Pour atteindre cette vision, le numérique s'intégrera comme une dimension transversale des réalisations des Musées de la civilisation.

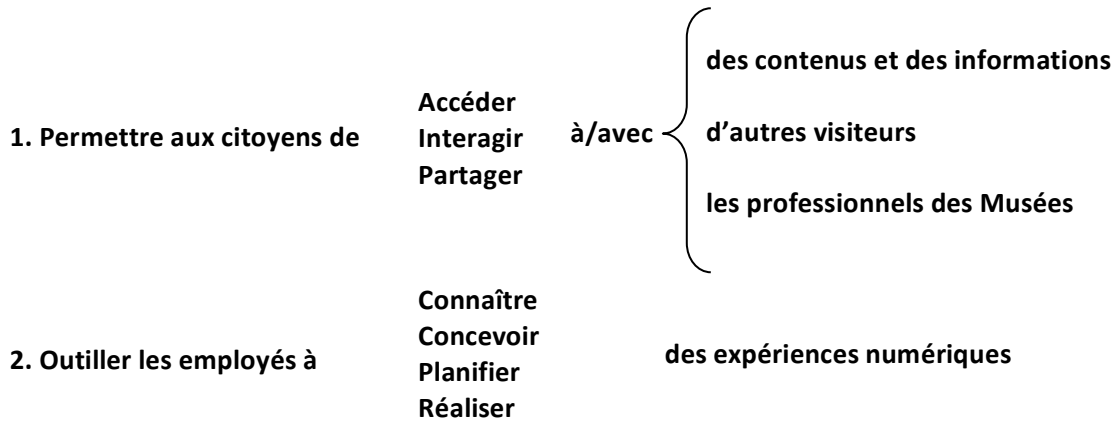
2. CONTEXTE

Le numérique transforme à la fois les outils, les approches, les modes d'interaction et les rapports de pouvoir des individus et des sociétés. Ces réalités ont des impacts sur tous les aspects du travail des équipes des Musées. Il est important pour les Musées de la civilisation de tenir compte du contexte qui s'observe déjà dans les usages qu'en font les citoyens, les organisations et les entreprises, d'ici et d'ailleurs, afin d'adapter l'organisation et l'offre muséale. Les éléments de contexte suivants expliquent pourquoi il est important pour les Musées de la civilisation de s'engager vers le numérique :

1. **Le besoin d'accéder à du contenu de qualité**, parfois exclusif, et de vivre une expérience signifiante.
2. **La vie sociale numérique**, entre autres avec les médias sociaux.
3. **La participation et la création citoyennes** : des outils pour être, agir et s'exprimer sur le Web.
4. **L'accès au Web en tout temps et en tout lieu** : osmose entre le physique et le virtuel avec la technologie mobile (tablettes, téléphones, ordinateurs, senseurs, etc.).
5. **Les relations et les transactions électroniques** : créer des liens durables avec les citoyens, basés sur une connaissance de la relation (historique).
6. **La réutilisation du contenu** pour un usage différent (textes, images, sons, données ouvertes, etc.).
7. **Les fractures numériques** : favoriser la démocratisation et l'accessibilité.
8. **Les technologies et usages numériques en évolution constante** : le défi de la veille, de l'analyse et des habiletés professionnelles.

3. OBJECTIFS

Les Musées de la civilisation ciblent l'engagement à la fois des citoyens et des employés vers une plus grande compréhension et utilisation du numérique.



4. PRINCIPES

Les principes suivants complètent les raisons pour lesquelles les Musées de la civilisation s'engagent vers le numérique. Ils sont fondamentaux à notre projet culturel et à notre manière de travailler.

Personne	Nous sommes un musée de l'aventure humaine et le numérique va au-delà des moyens technologiques ou informatiques, pour susciter des usages citoyens. Nous continuerons donc à proposer des expériences numériques, tenant compte de l'utilisateur, ses besoins, ses intérêts et ses capacités.
Collection nationale	La Loi sur les musées nationaux nous donne comme mandat de conserver et de mettre en valeur la collection nationale.
Québec	La Loi sur les musées nationaux nous donne comme mandat de mettre en valeur l'ingéniosité, l'innovation, la créativité et la culture québécoise.
Rayonnement et attractivité	Contribuer au rayonnement des Musées de la civilisation et à leur attractivité envers les publics et les partenaires de tous ordres (d'expertise, de réalisation, médiatique, financière, etc.), afin d'augmenter la fidélisation.
Perméabilité	Au Musée, les différentes équipes sont impliquées dès le début du projet, afin de favoriser la perméabilité des besoins et des idées. C'est pour cela que le numérique sera intégré dès les débuts des projets, et ce, transversalement dans l'organisation.
Durable et réutilisable	Tenir compte des capacités de maintenance du Musée et viser la réutilisation des réalisations à d'autres fins, tant par les équipes du Musée que par d'autres organisations de l'écosystème muséal et culturel québécois.
Mesure	Déterminer des objectifs de réussite de la stratégie numérique et de son plan d'action, puis d'en mesurer les résultats. Mieux connaître nos visiteurs et leurs usages, afin d'améliorer nos pratiques.

5. ORIENTATIONS

Sept orientations guident les manières de mettre en place cette vision, afin d'atteindre les objectifs à la fois publics et internes. Ainsi, les équipes des Musées sont invitées à se questionner sur quelles manières le projet dont elles ont la responsabilité peut contribuer à l'une ou l'autre de ces orientations.

1. CONTENUS

Enrichir l'offre de contenus diffusés sur le Web, dans les médias sociaux et d'autres espaces numériques.

Arrimer la diffusion de contenus en ligne avec l'expérience vécue en salle, et vice-versa.

2. PARTICIPATION

Favoriser la participation citoyenne, afin de susciter et soutenir la création et l'innovation et ainsi contribuer à la démocratisation de la culture.

3. FIDÉLISATION

Augmenter la fidélisation par un plus grand engagement envers la culture et les Musées.

Développer une véritable relation avec les citoyens.

4. COMPÉTENCES

Développer le sentiment de compétence et les habiletés numériques.

Réduire les fractures numériques.

5. COMMUNS

Lorsque c'est possible et permis par la Loi, promouvoir la diffusion des contenus et des informations selon des licences et formats ouverts, libres et lisibles par des machines, incluant les documents administratifs.

Lorsque c'est possible, valoriser l'utilisation de logiciels libres et la diffusion libre de programmes informatiques produits par les Musées.

6. INFRASTRUCTURES

Implanter et maximiser les choix technologiques et numériques en assurant l'interopérabilité des systèmes, leur durabilité, leur sécurité, leur développement et leur réutilisation dans plusieurs contextes.

7. REVENUS

Augmenter les revenus.

6. ORGANISATION

L'engagement numérique est une préoccupation transversale à l'organisation. Elle concerne donc toutes les unités administratives, qui s'appliqueront à la mettre en œuvre.

À titre d'exemple :

Expositions : expositions en salle à caractère numérique comme *Nanotechnologies, l'invisible révolution*

Collections : mise en ligne des collections numérisées

Éducation : application mobile *Fabrique à bédé*

Ressources humaines : affichages dans *Jobillico* et sur *LinkedIn*

Muséographie : déploiement et entretien des expériences numériques en salle

Certaines expertises numériques sont également spécifiques à une direction dans l'organisation.

Communications : les sites Web institutionnels et de projets, les médias sociaux, le marketing numérique

Technologies de l'information : les infrastructures numériques comme les serveurs, les systèmes informatiques, la sécurité informatique, la maintenance des sites Web, etc.

La coordination de l'engagement numérique a pour mission de susciter, d'animer et d'accompagner l'engagement des employés envers le numérique.

Plus concrètement, elle s'applique à :

- Élaborer les *Principes et orientations pour l'engagement numérique*.
- Préparer les plans d'action institutionnels.
- Accompagner les équipes du Musée pour la mise en place, le suivi et la réalisation des projets numériques. La nature et l'ampleur de cet accompagnement varieront selon les besoins individuels ou selon les projets.
- Mettre en place et réaliser des projets numériques.
- Assurer les suivis des plans d'action et des projets réalisés, afin d'en assurer la cohérence avec les *Principes et orientations pour l'engagement numérique*.
- Développer et entretenir les liens avec le gouvernement et les milieux concernés par le numérique, au Québec et à l'international.
- Assurer les suivis administratifs requis par la direction générale.